

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2026 - 13755 - 2021 D 01791 - 907 697 080 - A&V

SPFPLARL A&V

Siège social : 14 rue du Vieux Bagneux

49400 SAUMUR

R.C.S. ANGERS 907 697 080

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 11 JUIN 2026

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 30 Juin 2026

A SAUMUR, au siège social de la société

Monsieur Victor JUBERT, demeurant 14 rue du Vieux Bagneux 49400 Saumur,

Propriétaire de la totalité des 50 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune composant le capital social de la Société A & V,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, M. Jubert Victor, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts ; qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

✓

DEUXIEME DECISION

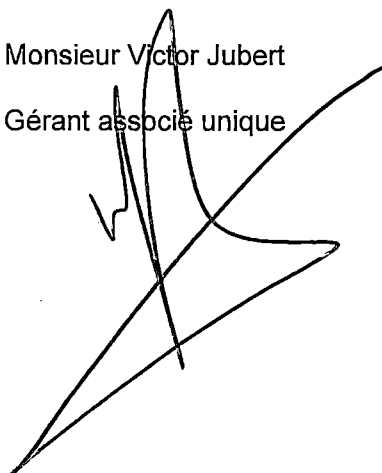
L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 504.38 euros de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau créditeur » 504.38 euros

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique gérant et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Victor Jubert

Gérant associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and title of the signatory.

SPFPLARL A&V

Siège social : 14 rue du Vieux Bagnoux

49400 SAUMUR

R.C.S. ANGERS 907 697 080

ARRIVÉ AU GREFFE DE
LE 11 JUL 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE DU 30 JUIN 2026

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 504.38 euros de la manière suivante :

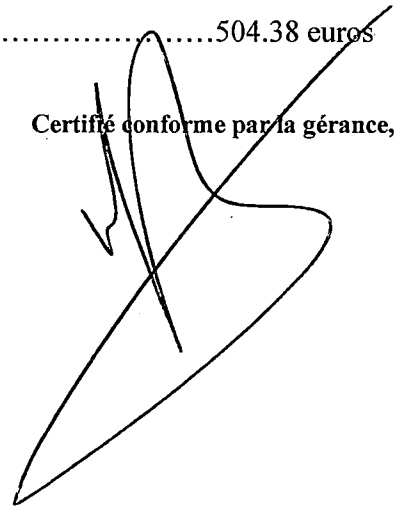
Au compte « report à nouveau créditeur »504.38 euros

RESOLUTION VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE DU 30 JUIN 2026 (Extrait du Procès-Verbal de l'AGO)

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 504.38 euros de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau créditeur »504.38 euros

Certifié conforme par la gérance,



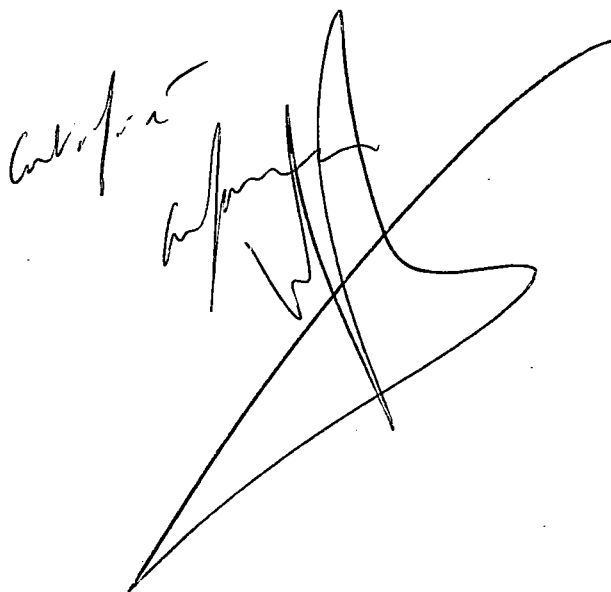
SARL A&V

14 RUE DU VIEUX BAGNEUX

49400 SAUMUR

COMPTES ANNUELS 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Carlier


Etats financiers au 31/12/2025

Comptes annuels

V

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan - Compte de Résultat

✓

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	499		499	499
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	499		499	499
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 327		1 327	1 471
	Total de l'actif circulant (IV)	1 327		1 327	1 471
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 826		1 826	1 970

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 500)	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	940	1 330
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(504)	(390)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	986	1 490
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTES	Total des autres fonds propres		
DETTES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	480	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360	480
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTES	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	840	480
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 826	1 970
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		840	480
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			487	390
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation				487	390
RESULTAT D'EXPLOITATION				(487)	(390)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(487)	(390)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)	17		
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières		17		
RESULTAT FINANCIER			(17)	
RESULTAT COURANT avant impôts			(504)	(390)
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices				
Total des produits Total des charges			504	390
BENEFICE OU PERTE			(504)	(390)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

1

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

✓

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SOMMAIRE

- 1- Faits caractéristiques
- 2- Principes, règles et méthodes comptables
- 3- Notes sur le bilan
- 4 -Notes sur le compte de résultat
- 5- Autres informations

PREAMBULE

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 826** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de **504** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-504** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025**, et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES :

Il convient de signaler qu'aucun fait caractéristique significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du recueil des normes comptables françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Par dérogation au principe de permanence des méthodes, les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le Règlement ANC n° 2022-06 dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2025.

Ce changement de réglementation se traduit par un changement de méthode comptable. Les incidences financières et de présentation sont exposées au point « *Informations complémentaires sur le changement de méthodes comptables (ANC n° 2022-06)* »

Les principales méthodes utilisées sont :

Actifs immobilisés

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du recueil des normes comptables françaises.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société détient 499 parts sociales de la SARL Jubert et Palomba Associés au **31/12/2025**.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3 - NOTES SUR LE BILAN :

Les mouvements ayant affecté les divers postes du bilan apparaissent dans les tableaux figurant ci-après.

4 - NOTES SUR LE RESULTAT :

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 - AUTRES INFORMATIONS :

Echéances des créances et des dettes

Le détail des échéances des créances et des dettes apparait dans le tableau figurant ci-après.

Informations complémentaires sur le changement de méthodes comptables (ANC n° 2022-06) »

Le changement de réglementation comptable décrit ci-avant au point « 2 - Principes, règles et méthodes comptables » n'appelle pas à formuler d'information complémentaire.

✓

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	499					499
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	499					499
TOTAL		499					499

Filiales et participations



A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SARL JUBERT ET PALOMBA ASSOCIES	164 470	49,90	499	499	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	164 470	49,90	499	499	
C. Total des filiales et des participations (A + B)	164 470	49,90	499	499	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SARL JUBERT ET PALOMBA ASSOCIES		1 957 558	61 989		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		1 957 558	61 989		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		1 957 558	61 989		

2